



Vacance de poste

L'administration communale de Mersch

se propose d'engager, à plein temps

- **un agent (m/f/x) dans le groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, sous le statut du fonctionnaire communal, pour les besoins de la réception**

L'aide-mémoire indiquant les conditions détaillées d'admission peut être téléchargé sur le site internet de la commune (www.mersch.lu).

Les candidats sont invités à adresser leur demande au soussigné collège des bourgmestre et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 31 mai 2024 au plus tard.**

Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

En déposant sa candidature l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale de Mersch d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles.

le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Michel Reiland, échevin